

À : Tout le personnel enseignant à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle

De : Jessie Chagnon, conseillère à la formation professionnelle et Christian Page, conseiller à l'éducation des adultes

Objet : Octroi des 33 postes réguliers

Le 25 mai 2017

À la suite de la consultation menée par le SEOM auprès des enseignantes et enseignants à l'ÉDA et à la FP, nous avons, le 10 avril dernier, transmis nos recommandations à la CSMB concernant l'octroi des 33 postes réguliers pour ces secteurs.

Ces recommandations ont tenu compte des commentaires reçus des membres lors d'un 5 à 7 portant sur le sujet, des listes de priorité, ainsi que du nombre de personnes inscrites sur chacune d'entre elles au cours des trois dernières années. Nous avons repris le même exercice pour chaque discipline ou spécialité. Nous avons eu le souci d'équilibrer le nombre de postes dans les spécialités offertes dans deux centres différents à la FP.

Le 18 mai, la CSMB nous a transmis la répartition finale des postes. Force est de constater que les postes seront octroyés au secteur de la FP seulement. Par ailleurs, un poste régulier sera attribué en *Mécanique de machineries fixes* afin de faciliter le recrutement pour cette spécialité.

Cette répartition ne tient aucunement compte des recommandations transmises.

La CSMB a donc agi unilatéralement dans ce dossier, sans tenir compte de nos analyses!

Nous tenons à vous informer que nous nous dissociions complètement de la décision prise par la CSMB quant à l'octroi des 33 postes réguliers.

Nous dénonçons également le fait que la CSMB n'a retenu aucune de nos recommandations.

Nous avons travaillé rigoureusement dans ce dossier. Malgré la décision de la CSMB, nous continuerons à militer pour vos droits!

Solidairement et syndicalement,



Jessie Chagnon

Conseillère à la formation professionnelle



Christian Page

Conseiller à l'éducation des adultes